

# Actions du Conseil Général de Loire Atlantique en faveur du bocage

Période 1980 - 2007

# État des lieux : en chiffres

- Une implication, par des aides à la plantation, depuis 1981 ;
- En 2007, environ 1500 kms de plantation et 22 ha de bosquets plantés ;
  - Ces plantations sont réalisées dans le cadre des aménagements fonciers et des plantations volontaires ;
  - La Chambre d'Agriculture est le partenaire privilégié pour instruire les projets de boisement ;

# État des lieux : technique

- Principaux critères techniques :
  - Projet minimum de 100 mètres ;
  - Aides financières pour les personnes privées, les agriculteurs, les communes, les associations et les sociétés ;
  - Plantation avec paillage obligatoire (plastique ou autres) ;
  - Plants commandés par marché unique en référence à la législation sur le matériel forestier de reproduction ;

# Plan d'aménagement bocager

- La démarche

- A la demande du Conseil Municipal (pas forcément en accord avec les agriculteurs)
- Étude entièrement réalisée par la Chambre d'Agriculture
- 11 communes réalisées entre 1997 et 2001
- Financement des études par la Chambre d'Agriculture, les communes et le Conseil Général

# Plan d'aménagement bocager

- Objectifs et moyens

- Cartographie des haies et boisements avec photos (ULM) et relevés de terrain ;
- Élaboration d'un « schéma indicatif des plantations » soumis pour approbation aux agriculteurs ;
- Pas de suivi particulier de réalisation du programme
- Les aides sont identiques aux systèmes des plantations volontaires ;

# Piste de travail

- Développement de nouvelles structures pour l'aménagement de l'espace
  - Bassins décanteurs de sédiments (vigne, maraîchage);
  - Banquette de diffusion d'eau de drainage ;
  - Haie à biomasse énergie avec paillages biodégradables pour les haies ;
  - Élévation de talus plantés ou fleuris (sur drainage) ;
  - Introduction d'arbres fruitiers locaux dans les boisements ;
  - Géo référencement des haies au SIG ;